



Rue de l'Hôtel de Ville, 1
5530 Yvoir
Tél: 082/ 61 03 10

**PCDR – Rapport de la réunion plénière de la CLDR
du 25 août 2015**

Présents : 18 membres de la CLDR/32 (9 démissions) (dont 12 membres votants)	Absents/excusés : 14 membres
----------------------------------------------------------------------------------	------------------------------

		Présents	excusés	absents			Présents	excusés	absents
Prénoms	Noms				Prénoms	Noms			
Bertrand	CUSTINNE	X			Thierry	LANNOY	X		

Effectifs				Suppléants					
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms				
Étienne	DEFRESNE		X	Marcel	COLET	X			
Julien	ROSIÈRE	x		Jean	QUEVRIN				x
Laurent	GERMAIN	X		Marie-Bernard	CRUCIFIX-GRANDJEAN			x	
Catherine	VANDE WALLE-FOSSION		X	Patrick	EVRARD	x			

Effectifs				Suppléants					
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms				
Marc	DE WIL		X	Raphaël	DE WITTE			Dém	
Philippe	BASIAUX	x		Delphine	ARNAL			Dém	
Eric	DARAS		X	Jean-Pierre	BINAME			X	
Marie-Agnès	BERNARD-SERRUYS	x		Jérémie	VANHAVERBEKE			Dém	
Christophe	DELIEUX		Dém	← Philippe	LEBEAU	x			
Jean-Marie	FLAMEY	x		Sébastien	BODART	X			
Marie-France	LIBOIS	X		Daniel	ELIAS	X			
Francis	STRAET		Dém	Patrice	MARIN				x
Céline	VAN DAMME		Dém	← Axel	BLANCKAERT				x
Chantal	LAVERDISSE	x		Thierry	LESSIRE			x	
Dimitri	DESCAMPS		Dém	Quentin	HATERT			Dém	
Céline	PREVOO	x		Benoît	GERMAIN	X			
Daniel	BOUSSIFET		x	Jean-François	PINGET				x
Anne	VANDENABEELE	x		Bruno	SCHIMP				x
Michaëla	DE ZOLT		Dém	Patricia	CARLY	x			

1. Approbation du PV de la réunion du 16 juin 2015

Rectification :

« 3. Modification de la CLDR » : Patrick Evrard souhaite que la phrase soit modifiée comme suit : « Patrick Evrard regrette que la majorité des candidats en réserve soient étiquetés politiquement et semblent proches d'EPY. »

→ Le PV de la réunion du 16 juin 2015 est **approuvé**

2. Aménagement des bords de Meuse :

La CLDR a émis le souhait d'avancer sur ce dossier cette année. Hasard du calendrier, la Fédération du Tourisme de la Province de Namur, en partenariat avec le Bureau Economique de la Province a décidé de mener une étude pour améliorer une dizaine de sites le long de la Meuse.

Une réunion réunissant les représentants du BEP, de la commune et les membres de la CLDR participant au Groupe de Travail « Berges de Meuse » a été organisée au printemps dernier. Lors de cette réunion, deux sites ont été identifiés comme pertinents :

- **L'aménagement d'un espace public convivial et d'une zone de loisirs pour activités nautiques « douces » à Godinne.**
- **L'aménagement du pont entre Anhée et Yvoir en vue de créer une liaison entre les deux communes.**

Nous nous attendions à ce qu'un seul des deux soit retenu mais le Collège a récemment appris que la FTPN a émis un avis favorable pour retenir les deux sites. Cette décision sera officialisée et formalisée lors d'une réunion le 28 août prochain à laquelle nos Echevins B. Custinne et M. Colet participeront. Le BEP nous a toutefois indiqué qu'il fallait arriver avec des propositions concrètes d'aménagement ou, à tout le moins des pistes & idées ; en sachant que ceci devait servir de base à l'étude qui sera prochainement réalisée par le BEP.

Le G.T. « Berges de Meuse » **s'est donc réuni le mercredi 19 août** et voici ce qu'il est ressorti des débats (*le PV complet de la réunion a été envoyé aux membres de la CLDR le 24/8/15 en annexe à la note de travail pour la présente réunion*) :

- Actuellement il n'y pas de connexion sur la partie Anhée entre la piste cyclable et le Ravel. Même si cela concerne la Commune de Anhée, la création de cette connexion serait un plus pour Yvoir.
 - Le GT propose de prolonger la pose des chevrons jusqu'en bas de la rampe du pont.
 - Vers Houx, il serait intéressant de retrouver une piste cyclable.
 - Le GT souhaite :
 - * un éclairage correct entre le pont d'Yvoir et le chemin de fer de Houx
 - *+ la vérification de l'état des aires de pique-niques et des poubelles
 - *+ la réparation du chemin en pavés,
- Ces trois éléments devraient être pris en charge par la Région W.
- Dans ce cas, la Commune pourrait proposer de s'engager à prendre en charge de vider les poubelles régulièrement.
- La Corniche (entre Godinne et Lustin) a également besoin d'être réparée ou refaite.
 - Pour faciliter la circulation des usagers, la coordination des différents travaux est importante. La première priorité est le pont de Godinne où, est en cours de réalisation, 2 trottoirs de 1,50 m (1 côté vélo et 1 côté piéton) et la route qui restera sur une seule bande avec feu de signalisation.
- Autre proposition du GT : Repenser l'ensemble de la zone de la Plaine aux canards située en face du resto « au fils de l'eau » à Godinne. Voir les choses dans sa globalité en y incluant l'air de repos, la plaine de jeux actuelle, le petit terrain de basket et l'arrêt du Tec. (Le halage sera repris dans le cadre spécifique du PCDR). Créer une zone de convivialité sécurisée avec éventuellement une terrasse pour le resto. Ce sans nécessité de bétonner. Les coûts des travaux seront plus limités.
- Dans le cadre des projets étudiés par le Bep, il sera également estimé une part communale. Encore inconnue à ce jour.
- Les activités douces abordées dans le PV de la réunion du BEP sont des zones intéressantes à développer

En fonction de la réunion du 28 le GT retravaillera sur la fiche du PCDR.

A noter que la Province a débloqué un budget pour l'étude mais qu'il n'y a à ce jour aucune certitude de réalisation par la suite, sur les budgets provinciaux tout du moins. Qu'à cela ne tienne, le résultat de l'étude pourra nous servir au niveau communal dans le cadre d'une éventuelle convention PCDR si la Province ne poursuivait pas avec la phase de réalisation.

→ avis/commentaires de la CLDR :

- A l'unanimité, la CLDR marque son accord sur les propositions et remarques émises par le Groupe de travail lors de la réunion du 19 août 2015 et reprises dans le PV de la réunion.

3. Aménagement du cœur de vie de Purnode : nouvel « avant-projet » - discussion générale et avis de la CLDR

Une réunion a été organisée début juin avec le Bureau d'études Perspectives, Monsieur Gabriel et les représentants du Collège pour dégager concrètement les solutions par rapport aux points d'accroche qui subsistaient (plus d'infos dans le PV de la réunion de la CLDR du 16/6/15).

Deux questions essentielles subsistaient :

- une **déviations des camions** par la rue Pont-de-Bayenne plutôt que par celle de la Brasserie
- l'**emplacement du chapiteau** de la kermesse et des forains qui avaient des conséquences directes sur les possibilités d'aménagement de la place

Sur le premier point, les récents travaux de la SWDE ont obligé les camions à déjà transiter par la rue Pont-de-Bayenne sans nécessiter de commentaires particulier, ni des riverains, ni des transporteurs. Que du contraire, ces derniers étaient plutôt ravis car le carrefour avec la route du Prétery offre une bien meilleure visibilité – et donc sécurité – que celui des rues d'Awagne/Brasserie et Prétery. La direction de la Brasserie nous a donc transmis un avis de principe plutôt favorable.

Quant à l'emplacement du chapiteau et des forains, un accord sur le nivellement du terrain était indispensable (et souhaité de longue date par le comité de kermesse). Les contacts furent longs et nombreux, certes, mais pas après pas, nous sommes parvenus à une belle unanimité lors de la réunion du 17 juin pour, d'une part, niveler le terrain derrière l'église dès l'automne 2015 si possible et, d'autre part, libérer la place au profit des forains et d'un aménagement plus convivial.

Sans attendre, ces bonnes nouvelles ainsi que les dimensions des attractions foraines ont été communiquées au Bureau d'étude qui vient de nous transmettre les plans adaptés.

Comme convenu, la CLDR est donc invitée à exprimer ses commentaires et suggestions sur ce nouvel avant-projet qui sera par ailleurs présenté aux Purnodois riverains, le **mardi 08 septembre 2015 à 20h00 – salle paroissiale, rue de la Brasserie, 1 à Purnode.**

→ Sur base des 2 versions de plan « avant-projet » préparé par le bureau Perspective, avis/commentaires de la CLDR :

- La CLDR souhaite une uniformité des matériaux et couleurs. Eviter le quadrillage. La CLDR opte pour la version sans quadrillage ;
- Le bureau d'étude pourra-t-il prévoir pour la réunion des riverains du 08 septembre, un plan sans les lignes bleues (situation existante) pour une meilleure compréhension du projet futur ?
- Vérifier qu'on a bien la largeur suffisante et sans obstacle sur l'ensemble des trottoirs (1,50m – exceptionnellement 1,20m). Un doute subsiste dans le parking en face de la Brasserie.
- Matériaux à utiliser : devant l'église et le café, de préférence les pavés au lieu de béton imprimé, sauf aux zones où le béton est techniquement indispensable ;
- Supprimer les 3 emplacements de parking devant le presbytère ;
- Les emplacements de parking devront être plus rapprochés de la salle paroissiale ;
- Pour les arbres : choisir plutôt des arbres plus étroits (fastigiés ou des platanes) ;
- Remplacer les 2 arbres prévus devant la terrasse de café par 2 arbustes de plus petite taille ;
- La demi-lune ajoute une certaine convivialité tout en offrant un aspect sécurisé. Il faut peut-être la rapprocher un peu du café.
- Le banc situé du côté gauche dans la rue de la Brasserie, juste devant le presbytère, devrait être rapproché de l'arbre pour créer un « coin de discussion » formé par 2 bancs proches d'un arbre.
- Les 4 arbres haute-tige pressentis sur la place vont gêner les forains. C'est peut-être esthétique mais peu pratique -> à supprimer ou remplacer ou déplacer pour que les forains ne soient nullement embêtés.
- Pour les arbres : prévoir un mélange terre-pierre pour qu'ils puissent y avoir de la terre en suffisance. Choisir des arbres fastigiés ou des platanes ;
- toujours au niveau des plantations, les deux prévues le long de l'église, rue de la Goëtte, entravent le placement habituel des forains. Idem sur le petit parking à gauche en direction de la rue de la vallée. En conserver 1 ou 2 permettrait de conserver plus de parking et le placement des métiers forains en temps de kermesse.
- la caisse des scooter ne peut pas être devant le café, il faut trouver une solution pour la mettre ailleurs et laisser la place dégagée un maximum, ne fut-ce que pour les services de secours qui doivent continuer à avoir un accès à la place.
- L'espace motos est à matérialiser sur le plan ;
- Rajouter les nouveaux éclairages sur le plan, afin de mieux visualiser leur intégration dans le projet -> voir avec le plan d'ORES ;
- Une bande rouge horizontale en béton délavé qui passe devant le café, pourquoi ? Filet d'eau ? LA CLDR propose un filet d'eau au milieu de la voirie en suivant les courbes devant la demi-lune pour mieux matérialiser les bandes de circulation ;
- Si des pierres bleues sont prévues, choisir plutôt des pierres bleues locales ;
- Si l'on utilise des anciens pavés pour les trottoirs, il faudra garantir un aspect assez lisse sans devoir les scier.

4. État d'avancement des projets – informations

1^{ère} convention : Liaison CHU Mont

- Les actes d'acquisition de terrains seront réalisés dans le courant du mois de septembre.
- Le permis d'urbanisme a été introduit le 10/07/15 auprès du fonctionnaire délégué.
- Dès approbation du permis d'urbanisme, le cahier des charges sera réalisé et approuvé par le Conseil communal (espérons en octobre).
- Un contact sera repris au préalable avec le bureau d'étude pour la question de l'éclairage (solaire ou pas)
- L'objectif est de mettre le projet en adjudication d'ici novembre 2015 pour réalisation des travaux courant 2016.
- En fonction de l'avancement du projet, une prolongation des délais de la convention devra être demandée au niveau de la Région.
- Informations relatives à la question du choix éventuel d'un éclairage solaire : Le bureau nous déconseille utilisable de panneaux photovoltaïques pour les raisons suivantes :
 1. Le coûts
 2. le taux d'ensoleillement en Belgique est insuffisant
 3. Il serait nécessaire de prévoir une trop grande surface pour le stockage des panneaux
 4. le raccordement au réseau reste obligatoire en cas de défaillance

2^{ème} convention : Aménagement de sécurité aux abords de l'école de Dorinne.

- Le dossier « projet définitif » a été envoyé au Ministre Colin (via M. Gabriel) pour approbation finale avant réalisation des travaux.
- L'adjudication des travaux sera possible dès réception de l'accord formel du Ministre sur le projet définitif
- Nous espérons réaliser les travaux (tout ou en partie) encore cette année.

Projet FEADER –PWDR :

- L'aménagement d'un point d'accueil touristique à Spontin est en phase finale de réalisation.
- Sera mise en circulation début du mois de septembre
- 12.080 euros (80%) de subsides pour l'équipement : Borne extérieure, PC, matériel de bureau, présentoir.
- Il reste le logiciel à commander pour que le matériel soit opérationnel.

Projet « portes de village » :

- Le Groupe de travail se réunira le 03 septembre afin de définir une méthode de travail.

5. Divers

A. Groupes de travail

Voici le tableau mis à jour pour les 4 GT :

	Portes de Village	Maison rurale de Mont	Maison des associations de Godinne	Aménagement des bords de Meuse
Patrick Evrard				OK
Marie-Agnès Bernard - Serruys	OK			
Etienne Defresne		OK (rapporteur)	OK (rapporteur)	
Thierry Lessire		OK	OK	
Bertrand Custinne	OK (rapporteur)	OK		
Marcel Colet	OK			OK (rapporteur)
Marie-France Libois				OK
Daniel Elias				OK
Céline Prevoo	OK			
Laurent Germain	OK			OK
Marc De Wil	OK		OK	OK
Anne Vandabeele				OK
Philippe Basiaux	OK			OK
Chantal Laverdisse		OK		
Eric Daras	OK			
Jean-François Pinget				OK
Jean-Marie Flamey			OK	OK

Sébastien Bodart			OK	
Catherine Vandewalle				OK
Patricia Carly	OK			OK
Julien Rosière	OK			OK
Nombre	10	4	5	13

Les membres de la CLDR qui souhaiteraient encore intégrer l'un ou l'autre GT sont invités à se manifester auprès de Carine.

Le GT « **Berges de Meuse** » s'est donc réuni le **mercredi 19 août à 20h**.

Le GT « **Portes de village** » se réunira le **jeudi 3 septembre à 20h**

Le GT « **Maison rurale de Mont** » se réunira le **jeudi 3 septembre à 20h**.

Le GT « **Maison de village de Godinne** » se réunira **dans les semaines à venir**.

B. Composition CLDR – places vacantes

Nous venons de recevoir la démission de Raphaël DE WITTE (suppléant – Dorinne) pour cause de déménagement en dehors de la commune.

Voici la composition actualisée de notre CLDR avec les places vacantes :

Président	Suppléants			
	Prénoms	Noms	Prénoms	Noms
	Bertrand	CUSTINNE	Thierry	LANNOY

1/4 Communal	Effectifs		Suppléants	
	Prénoms	Noms	Prénoms	Noms
	Étienne	DEFRESNE	Marcel	COLET
	Julien	ROSIÈRE	Jean	QUEVRIN
	Laurent	GERMAIN	Marie-Bernard	CRUCIFIX- GRANDJEAN
	Catherine	VANDE WALLE -FOSSION	Patrick	EVRRARD

Villages	Effectifs		Suppléants	
	Prénoms	Noms	Prénoms	Noms
Dorinne	Marc	DE WIL		
Durnal	Philippe	BASIAUX		
Durnal	Eric	DARAS	Jean-Pierre	BINAME
Evrehailles/Bauche	Marie-Agnès	BERNARD-SERRUYS		
Evrehailles/Bauche			Philippe	LEBEAU
Godinne	Jean-Marie	FLAMEY	Sébastien	BODART
Houx	Marie-France	LIBOIS	Daniel	ELIAS
La Gayolle			Patrice	MARIN
Mont			Axel	BLANCKAERT
Mont	Chantal	LAVERDISSE	Thierry	LESSIRE
Purnode				
Spontin	Céline	PREVOO	Benoît	GERMAIN
Yvoir et Dorinne	Daniel	BOUSSIFET	Jean-François	PINGET
Yvoir	Anne	VANDENABEELE	Bruno	SCHIMP
Yvoir			Patricia	CARLY

Une proposition de composition sera soumise pour avis à la CLDR lors de la prochaine réunion.

C. Prochaine réunion CLDR

Le mardi 13 octobre **ou** le lundi 09 novembre à 20h (en fonction de l'évolution des dossiers)